



PLAN STRATÉGIQUE 2021-2026



Association des gestionnaires des terres des Premières Nations
du Québec et du Labrador



Table des matières



Plan stratégique

Message de la Directrice Exécutive & de la Présidente	3
AGTPNQL en un coup d'œil	4
Mission	5
Vision	6
Conseil d'administration	7
Répertoire des membres	8
Démarche de consultation	9
Méthodologie	10
Analyse FFOD	11
Priorités stratégiques	12
Tableau synoptique	14
Priorité 1	15
Priorité 2	16



Message de la Directrice Exécutive & de la Présidente

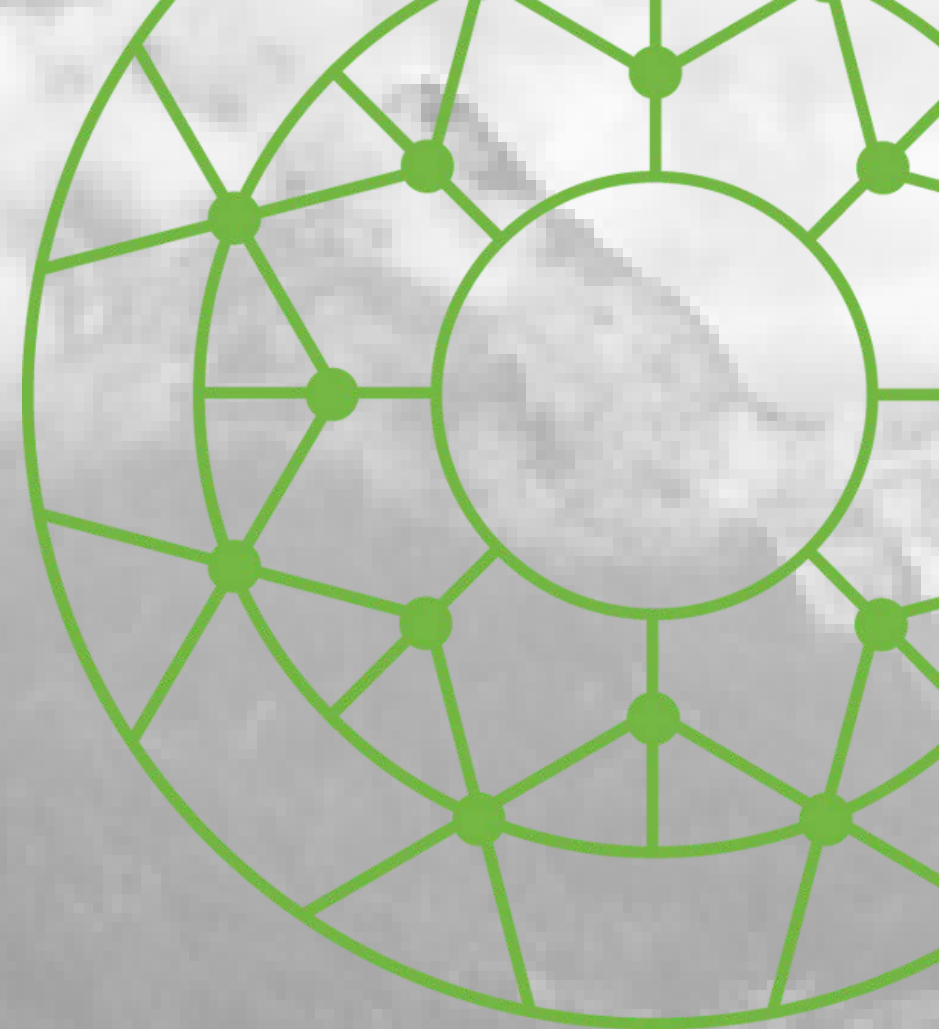
—
C'est avec beaucoup d'enthousiasme que nous présentons notre premier plan stratégique pour l'Association des gestionnaires des terres des Premières Nations du Québec et du Labrador.

L'AGTPNQL est prête à relever les défis et les opportunités qui sont propres à notre région afin de renforcer la position importante de l'Association dans la gestion des terres pour la région du Québec et du Labrador. Ce plan, qui est le résultat d'une grande collaboration entre les Premières Nations de notre région, présente une vision commune pour les 5 prochaines années. Ce plan nous guidera à fournir une offre de services qui aide les communautés de notre région à gérer leurs terres de manière autonome. Nous promettons de rester fidèles à sa vision et de travailler continuellement à la réalisation de notre mission.

Ce plan nous appartient à tous et nous nous engageons à en faire une réalité.

Niawenhkó:wa

Valerie Fauteux & Amanda Simon



1

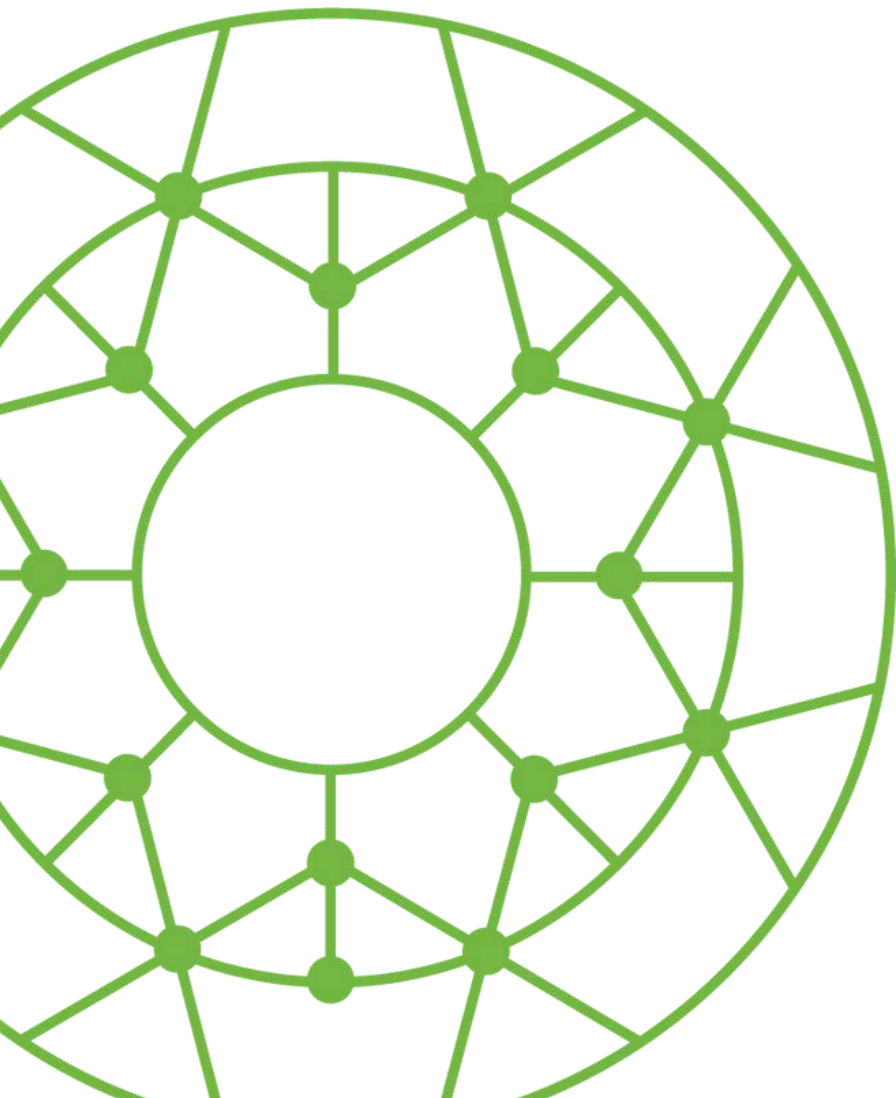
—

L'AGTPNQL

En un coup d'œil



La première rencontre des membres de l'AGTPNQL a eu lieu en 2001 et l'association s'est incorporée officiellement le 10 septembre 2002.



Mission

L'association des gestionnaires des terres des Premières Nations du Québec et du Labrador est un organisme bilingue à but non lucratif et apolitique, cherchant à unir et à soutenir tous ses membres et les communautés autochtones à des fins d'échanges de connaissances, d'idées et de compétences dans tous les domaines de la gestion des terres en intégrant nos valeurs, nos croyances et nos pratiques traditionnelles.

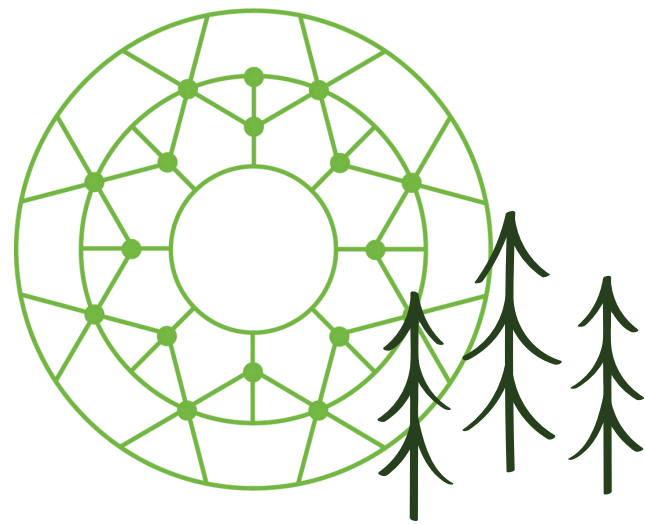


Vision

Toutes les communautés autochtones du Québec et du Labrador sont habilitées à gérer leur territoire de façon autonome.



L'association des gestionnaires des terres des Premières Nations du Québec et du Labrador partage ses objectifs globaux avec l'Association nationale des gestionnaires des terres autochtones (ANGTA) et ils visent à unir les gestionnaires des terres des Premières Nations à l'aide d'une association provinciale.



Conseil d'administration



AGTPNQL



AMANDA SIMON - PRÉSIDENTE

Gestion des terres

Conseil Mohawk de Kanesatake



GUYLAINE SIMARD - VICE-PRÉSIDENTE

Coordonnatrice à la gestion foncière

Pekuakamiulnuatsh Takunikan



MARTIN STACEY - TRÉSORIER

Directeur, Département de gestion des terres

Conseil Mohawk de Kahnàwa:ke

martin.stacey@mck.ca



**JESSICA JOURDAIN, LL.B.-
SECRÉTAIRE**

Greffière, Innu Takuaikan Uashat mak

Mani-Utenam

Répertoire des membres

17 membres

- Conseil Mohawk de Kanésatake (Régime foncier: PGETR);
- Micmacs de Gesgagégiaq;
- Première Nation de Timiskaming (Régime foncier: PGETR);
- Première Nation de Kitigan Zibi Anishinabeg (Régime foncier: PGETR);
- Gouvernement mi'gmaq de Listuguj (Régime foncier: PGETR/AC perfectionnement);
- Conseil de Abénakis Odanak (Régime foncier: PGETR/AC perfectionnement);
- Conseil de la Nation huronne-wendat (Régime foncier: PGETR);
- Conseil des Abénakis de Wôlinak (Régime foncier: AC opérationnel);
- Conseil Mohawk de Kahnàwa:ke (Régime foncier: PGETR);
- Conseil des Montagnais Essipit;
- Première Nation des Pekuakamiulnuatsh (Régime foncier: PGETR/AC Perfectionnement);
- Première Nation des Innus de Sheshatshiu;
- Première Nation des crie de Waswanipi (Régime foncier: Loi crie-naskapie);
- Innu Takuaikan Uashatmak Mani-utenam (Régime foncier: PGETR);
- Conseil des Innu de Ekuanitshit;
- Première Nation de Long Point (Winneway) (Régime foncier: Règlement de la Première Nation (sans terre));
- Conseil des Innus de Pessamit



Légende des régimes fonciers

PGETR *Programme de gestion de l'environnement et des terres de réserve*
AC Perfectionnement *Accord-cadre niveau 1 - Formation et perfectionnement*
AC Opérationnel *Accord-cadre niveau 2 - Opérationnel*
Règlement de la Première Nation (sans terre)

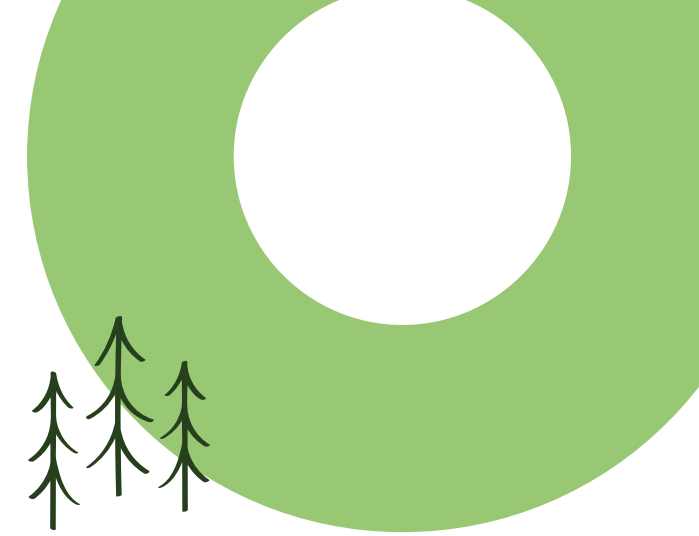
2
—

DÉMARCHE DE CONSULTATION

Planification stratégique



Méthodologie



1 ÉPS* SESSION DE TRAVAIL

Une séance de travail avec l'ÉPS a été organisée afin d'identifier l'orientation stratégique et les domaines d'intervention au moyen d'exercices spécifiques.

- La séance de travail a eu lieu en février 2021
- La mission & la vision ont été revues et mises à jour
- Une analyse du contexte interne a été effectuée (FFOD**)



2 SONDAGE AUPRÈS DES PARTIES PRENANTES

Dans le cadre de l'analyse du contexte externe, un sondage auprès des parties prenantes a été mené afin de mieux connaître les besoins des membres et des non-membres dans l'objectif d'y répondre du mieux possible.

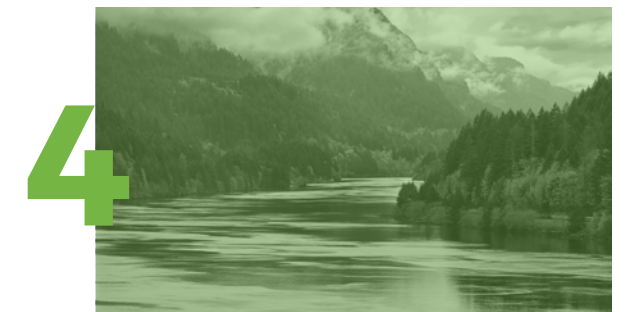
- Le sondage a été effectué sur une période de 2 semaines (Mars-avril 2021)
- 42 communautés, incluant les membres & non-membres, ont été invités à y répondre
- Taux de réponse de 26 %



3 GROUPES DE DISCUSSION

Des groupes de discussion ont également été organisés dans le cadre de l'analyse du contexte externe pour générer des discussions ouvertes, afin d'identifier les principaux besoins et priorités des parties prenantes.

- 2 séances ont été organisées en français et en anglais (Avril-Mai)
- Toutes les parties prenantes ont été invitées à participer par le biais de publications Facebook et par courriel
- 10 membres et non-membres ont participé



4 ÉPS* SESSIONS DE TRAVAIL

D'autres séances ont été organisées avec l'ÉPS pour évaluer les commentaires des parties prenantes et élaborer des priorités et des actions afin de répondre à leurs besoins.

- Les séances de travail ont eu lieu en juin 2021
- L'analyse du contexte externe a été revue (FFOD**)
- Les priorités, objectifs et initiatives stratégiques ont été identifiés

*Équipe de planification stratégique

**FFOD: Forces, Faiblesses, Opportunités, Défis

Analyse FFOD

Principales conclusions

FORCES

À titre d'organisation desservant les Premières Nations, les forces de l'association sont:

- Offre un **service personnalisé** et des **informations** pertinentes et **adaptées au contexte** et aux besoins spécifiques des communautés
- **Renforce la résilience au sein** des communautés vivant **des défis similaires** et permet **des solutions adaptées**.
- **Alimente son réseau** grâce à une variété de formations, de communications, d'activités sur les médias sociaux et permet aux membres et aux non-membres de communiquer avec l'association et entre eux.
- Fournit un **accès direct et rapide à des conseils juridiques et une expertise**, ainsi qu'à de la **documentation et à des outils utiles**.
- **Encourage les parties prenantes** à jouer un rôle actif au sein du réseau de l'AGTPNQL, soutenu par la conviction que la **force et l'autonomie résident dans l'alliance entre les communautés et les nations**.

OPPORTUNITÉS

Plusieurs opportunités ont été identifiées, telles que:

- Devenir une **ressource principale** pour les communautés;
- **Établir des relations avec d'autres associations régionales**, surtout les associations voisines, afin de permettre la concertation sur des enjeux communs, d'y jouer un rôle d'influence et de prendre les meilleures décisions pour tous;
- Accroître l'influence de l'association grâce au rôle d'ambassadeur que démontrent les membres actuels;
- Profiter du nouveau confort dans l'utilisation d'outils de conférence virtuelle pour faciliter la participation à des formations ou à des événements;
- **Bonifier le programme de formation;**

Un FFOD est une analyse contextuelle de l'environnement qui permet d'identifier les forces et faiblesses internes de l'organisation, ainsi que les opportunités et défis provenant de son environnement externe.

FAIBLESSES

Quelques faiblesses observées à l'AGTPNQL incluses:

- Manque **d'initiatives de promotion et de communication** au cours des 15 dernières années ;
- **Confusion** avec les services offerts par l'ANGTA et SAC;
- **Taux d'adhésion** et différenciation des statuts;
- **Manque de représentativité** des communautés du **Labrador**;
- Expertise juridique pour les dossiers complexes émergents;
- **Centralisation des échanges et accessibilité des connaissances partagées** au sein des communautés.



DÉFIS

Certains défis auxquels fait face l'AGTPNQL inclus notamment:

- **Manque de visibilité:** plusieurs communautés ne connaissent pas l'existence ni la mission de l'association; une grande majorité de non-membres ne savent pas qu'ils peuvent s'affilier en tant que membre et ne connaissent pas son offre de services complète ainsi que les programmes offerts.
- **Les réalités des membres varient suivant plusieurs facteurs**, ce qui peut ajouter de la complexité, nécessitant des services adaptés afin de répondre à une grande diversité de besoins sur un vaste territoire
- La **Covid-19 a limité les occasions de réseautage** en personne et la proximité entre les communautés.

3
—

PRIORITÉS STRATÉGIQUES

Plan stratégique





Au terme des consultations auprès des parties prenantes, plusieurs facteurs déterminants soulevés se rapportent aux concepts de réseau, de contexte et de valeurs partagées. Les communautés veulent apprendre les unes des autres, partager leur expérience et leurs connaissances, puis devenir plus fortes ensemble.

Cependant, le manque de visibilité de l'association elle-même, la méconnaissance de sa raison d'être et de son offre de services, ainsi que la faible représentation des membres sont des aspects importants à aborder afin de donner vie à la vision qu'elle a de son réseau : un écosystème reflétant les valeurs communes de réciprocité, de collectivité et d'égalité.

À la suite de ces constats, l'association a fait un travail de fond afin d'identifier l'équilibre entre les besoins et attentes de ses parties prenantes, ses propres priorités et besoins, de même que ses capacités.

Les pages suivantes présentent les deux priorités de l'association issues de cet exercice, qui forment les piliers de ce plan stratégique, énonçant les intentions fondamentales pour les 5 prochaines années, ainsi que les objectifs précisant comment les priorités définies seront atteintes. Certaines initiatives clés qui guideront l'association dans son cheminement sont également présentées.

Tableau synoptique

MISSION

L'AGTPNQL est un organisme bilingue à but non lucratif, apolitique, cherchant à unir et à soutenir tous ses membres et les communautés autochtones à des fins d'échanges de connaissances, d'idées et de compétences dans tous les domaines de la gestion des terres en intégrant nos valeurs, nos croyances et nos pratiques traditionnelles.

VISION

Habiliter toutes les communautés autochtones du Québec et du Labrador à gérer leur territoire de façon autonome.

1

Développer un réseau solide

Objectif 1.1 Faciliter l'accès et améliorer la visibilité auprès des intervenants du Québec et du Labrador.

Initiatives:

- Développer une stratégie de communication pour augmenter la visibilité.
- Collaborer avec le gouvernement et les partenaires de financement pour s'assurer que les réalités des Premières Nations soient prises en considération.
- Développer et maintenir des alliances avec des organisations ayant une mission et/ou des objectifs similaires ou complémentaires
- Positionner l'AGTPNQL en tant qu'acteur local clé au sein des nations.

Objectif 1.2 Faciliter l'engagement et la représentativité des nations et des niveaux d'expertise au Québec et au Labrador

Initiatives:

- Mettre l'accent sur la diversité culturelle et l'inclusion pour offrir un service personnalisé.
- Promouvoir l'adhésion au sein du réseau.
- Bâtir des relations de confiance avec les parties prenantes.

2

Partager et développer le savoir au sein des communautés du Québec et du Labrador d'une façon culturellement pertinente

Objectif 2.1 Développer les capacités internes pour soutenir davantage les communautés.

Initiatives:

- Évaluer les capacités internes de l'association.
- Identifier des moyens efficaces de renforcer les capacités internes.

Objectif 2.2 Donner aux communautés autochtones de notre région les moyens de développer et de partager leurs connaissances.

Initiatives:

- Créer un espace de partage sécurisant, accueillant et accessible à tous.
- Promouvoir une approche communautaire axée sur le soutien mutuel entre les communautés.
- Offrir des opportunités variées de développement des capacités en réponse aux besoins émergents des communautés.
- Développer des outils et des services adaptés aux divers besoins des communautés

PRIORITÉ 1

Développer un réseau solide

Cette priorité s'impose naturellement en réponse à la fois à la mission de l'association et aux FFOD identifiés. L'association a le profond et sincère désir de jouer un rôle clé dans le développement des capacités des communautés et d'être un acteur de proximité qui sait faciliter les échanges entre elles, assurer des interactions régulières et de qualité, et ce, en créant de solides alliances pour et au sein des communautés.



Faciliter l'accès et améliorer la visibilité auprès des intervenants du Québec et du Labrador

La stimulation et bonification du réseau commence essentiellement par un plus grand accès à l'association, et passe nécessairement par une visibilité accrue de celle-ci. L'association est désormais en mesure de mettre en valeur ce qui la distingue au sein de son territoire de manière à rayonner sur un horizon plus étendu et par conséquent, aider ses parties prenantes à se développer.

Faciliter l'engagement et la représentativité des nations et des niveaux d'expertise au Québec et au Labrador

Bâtir des relations : c'est avec cette mentalité que l'association se donne les moyens de développer des liens de confiance basés sur la diversité et l'inclusion, accueillant tous les niveaux d'expertise, pour ainsi fortifier son réseau au sein duquel chacun a un rôle à jouer. En focalisant sur les besoins de ses parties prenantes et la réalité qui leur est propre, l'association souhaite générer une forte mobilisation des communautés du Québec et du Labrador et ainsi accroître les connaissances et l'expertise sur ce territoire.

PRIORITÉ 2

Partager et développer le savoir au sein des communautés du Québec et du Labrador d'une façon culturellement pertinente

Cette priorité est intrinsèquement liée à la première, tout en mettant l'accent sur l'importance du savoir et des connaissances déjà existantes au sein des communautés. Cette expérience est précieuse et il y a beaucoup à gagner en connaissant davantage les projets et les réalisations de chacun. À ce sujet, l'association souhaite s'assurer que des ressources adéquates sont disponibles afin de renforcer les capacités, mais aussi pour accroître la visibilité des réalisations afin que les communautés puissent apprendre les unes des autres.



Développer les capacités internes pour soutenir davantage les communautés

Afin de répondre efficacement aux besoins variés de toutes les communautés, l'association souhaite développer davantage ses ressources internes et son équipe, tout en continuant à développer l'expertise ainsi que les connaissances offertes aux communautés membres de l'AGTPNQL. Ces actions résulteront en une réponse encore plus flexible et bonifieront une offre de service déjà fiable et de confiance.

Donner aux communautés autochtones de notre région les moyens de développer et de partager leurs connaissances

L'Association privilégie la création d'un environnement sécurisant afin de faciliter le partage et le développement de chaque communauté. Elle accueille tous les niveaux de savoir en matière de gestion des terres, le tout dans le respect des différences géographiques, structurelles et linguistiques diverses.



**C'est à travers les valeurs culturelles
que sont le partage et le soutien
mutuel que nous pourrions grandir.**

Les priorités stratégiques et les objectifs identifiés guideront l'AGTPNQL au cours des cinq prochaines années, agissant comme un repère afin de s'assurer que les décisions et les actions prises convergent toutes vers la raison d'être première de l'association, qui est de soutenir les communautés du Québec et du Labrador dans leurs besoins en matière de gestion des terres.

Nous contacter



SITE INTERNET

<https://www.fnlmaql.ca/>

COURRIEL

info@fnlmaql.ca



**VISITEZ NOTRE SITE WEB
POUR OBTENIR UNE
COPIE DE CE PLAN**

